

**Commune de CANY-BARVILLE
CONSEIL MUNICIPAL – Séance du lundi 03 avril 2017
COMPTE-RENDU DE PRESSE**

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre THEVENOT, maire de la commune de Cany-Barville.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre THEVENOT, Maire – M. Michel BAUDRY – Mme Christel CARPENTIER, adjoints au Maire, M. Jean-Charles FONTAINE conseiller municipal délégué,
M. Yvan BUNEL, M. Jean-Yves STEPHAN, Mme Evelyne ARONDEL, Mme Marlyse DOULET, Mme Odile MARCHAND, Mme Agnès LEDUC, M. Pascal LARGILLET, Mme Marie-José GUILLEBERT, Mme Martine DECOOL, M. Michel LEVIEUX, et Mme Annie LEFRANCOIS - conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Pierre-Yves JEGAT donne pouvoir à M. Michel BAUDRY
M. Rémi GOUDSMETT donne pouvoir à Mme Odile MARCHAND
Mme Myriam BOUQUEREL donne pouvoir à M. Jean-Charles FONTAINE
M. Nicolas MOLETTE donne pouvoir à M. Jean-Yves STEPHAN
Mme Aurore RAUCH donne pouvoir à Mme Marie-José GUILLEBERT

Absents excusés : Mme Brigitte HATTON et M. Romain DEHAIS

Absente : Mme Magali GOY

Date de convocation : 27 mars 2017

Monsieur le Maire constate le quorum, ouvre la séance à 20h30.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Evelyne ARONDEL est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du lundi 13 mars 2017 : adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

Compte administratif 2016 : budget principal et budgets annexes

Sous la présidence de M. Michel BAUDRY, doyen de l'assemblée, les comptes administratifs sont présentés. Le conseil municipal adopte, à la majorité, le compte administratif 2016 du budget principal de la commune de Cany-Barville, 1 voix contre.

Les comptes administratifs 2016 du budget annexe du camping municipal, et du budget annexe des locaux commerciaux sont adoptés à l'unanimité.

Compte de gestion 2016 - budget principal et budgets annexes

Monsieur le Maire est invité à rejoindre la séance et remercie Mme Christine CATEL, receveur municipal pour la tenue des comptes de la commune.

Mme Christine CATEL, receveur municipal est invitée à présenter les comptes de gestion établis par le centre des Finances Publiques de Cany-Barville, qui ont été vérifiés et concordants avec les résultats des comptes administratifs 2016 du budget principal et des budgets annexes.

Adopté à l'unanimité.

Intégration des résultats de clôture du budget annexe locaux commerciaux dans le budget principal de la commune de CANY-BARVILLE

Le conseil municipal décide d'intégrer les excédents constatés au budget annexe « locaux commerciaux » au budget principal de la commune de CANY-BARVILLE.

Adopté à la majorité – 1 voix contre.

Affectation du résultat de l'exercice 2016

Les affectations du résultat des différents budgets sont présentées.

Budget principal : adopté à la majorité – 1 voix contre

Budget annexe « camping municipal » et « locaux commerciaux » : adopté à l'unanimité.

Fiscalité locale : vote des taux d'imposition

Le conseil municipal examine la notification des bases prévisionnelles. Afin de reconduire le produit des contributions directes, nécessaires à l'équilibre budgétaire, le conseil municipal vote, à l'unanimité, les taux d'imposition suivants pour l'exercice 2017. Ces taux restent identiques depuis 2008.

	Taux
Taxe d'Habitation	6,40%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	7,91%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24,83%
Contribution Foncière des Entreprises	8,65%

Budget primitif 2017

➤ **Budget principal de la commune de Cany-Barville**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2017, équilibré en dépenses et en recettes à :

Section Investissement 823 000.00€
Section Fonctionnement 3 452 800.00€

Adopté à la majorité – 1 voix contre

➤ **Budget annexe du « camping municipal » – HT**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2017, équilibré en dépenses et en recettes à :

Section Investissement 120 500.00€
Section Exploitation 389 000.00€

Adopté à l'unanimité.

Autorisation de Programme / Crédits de Paiement : maison de santé pluridisciplinaire et accessibilité des bâtiments communaux suivant le diagnostic Ad'ap

Le conseil municipal adopte une autorisation de programme et ouvre les crédits de paiement pour les opérations suivantes :

* création d'une maison de santé pluridisciplinaire

* travaux à engager pour permettre l'accessibilité aux bâtiments communaux suite au diagnostic Ad'Ap.

Adopté à la majorité – 1 voix contre.

Commande publique – attribution du marché pour la création d'un site internet et l'hébergement de la messagerie électronique

Afin de moderniser le site internet de la ville, le conseil municipal, après avoir lancé une consultation des entreprises décide de retenir l'entreprise la mieux-disante pour les lots suivants :

Lot 1 : création du site internet de la commune de Cany-Barville

Lot 2 : hébergement de la messagerie électronique

Le comité de pilotage sera invité à accompagner le prestataire pour le déploiement du processus, valider les choix graphiques et garantir le respect du cahier des charges.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2017 – Chapitre 20 – immobilisations incorporelles.

Adopté à l'unanimité.

Avis sur la vente d'un terrain – propriété de HABITAT 76 – 29 rue de Moorslede – Clos de l'Europe

Le conseil municipal émet un avis favorable à la cession de cette parcelle libre de construction – 29 rue de Moorslede au Clos de l'Europe. Adopté à l'unanimité.

Droit de priorité sur la vente d'un bien foncier – parcelle AE116 – 4, route de Calvaille

Le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de priorité sur la parcelle cadastrée AE n° 116 – 4, route de Calvaille. Ce bien, propriété de l'Etat sera mis en vente par appel d'offres, après appel à concurrence. Adopté à l'unanimité.

Cession de la parcelle AK n° 159 : délibération de principe

Le conseil municipal donne son accord de principe sur la cession de la parcelle cadastrée AK n°159, faisant partie intégrante de l'entrée d'une propriété privée. Adopté à l'unanimité.

Services Espaces verts - cession d'un taille-haie

Le conseil municipal approuve la cession d'un taille-haie. Adopté à l'unanimité.

Personnel communal : emplois saisonniers « jobs d'été 2017 »

Considérant la nécessité de pallier au surcroît de travail pendant la saison estivale, et de renforcer les équipes, le conseil municipal décide de créer pour les mois de juillet et d'août 2017, un emploi au service espaces verts, un emploi aux services techniques, un emploi au service logistique-entretien du camping. Ces postes sont réservés aux jeunes étudiants. Les lettres de motivation, accompagnées d'un curriculum vitae sont à transmettre à l'Hôtel de Ville. Adopté à l'unanimité.

Subventions de fonctionnement aux associations – exercice 2017

Le conseil municipal décide d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations. Adopté à la majorité – 1 voix contre.

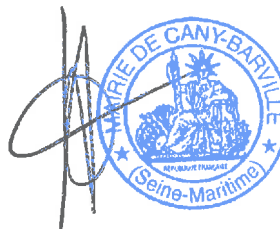
AGENDA :

- Dimanche 23 avril 2017 – 08h00-19h00 : 1^{er} tour des élections présidentielles – salle des mariages de l'Hôtel de Ville
- Dimanche 30 avril 2017 : repas des Aînés – salle Daniel Pierre
- Dimanche 30 avril 2017 – 18h30 – Souvenir de la déportation – monument aux morts – square René Coty.
- Dimanche 07 mai 2017 – 08h00-19h00 : 2^{ème} tour des élections présidentielles – salle des mariages de l'Hôtel de Ville
- Dimanche 07 mai 2017 : Fête de la Saint Siméon à la chapelle de Barville
- Lundi 08 mai 2017 : Commémorations de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale
- Samedi 13 mai 2017 : Printemps de Cany – serres municipales
- Vendredi 19 mai 2017 : Fête des voisins

Prochaine séance du conseil municipal : lundi 15 mai 2017 à 20h30.

La séance est levée à 23h10

Fait à Cany-Barville, le 05 avril 2017.



Le Maire,

Jean-Pierre THEVENOT